

Collège SIMON LUCAS

INSCRIPTIONS NOUVEAUX ELEVES au COLLEGE Année scolaire 2023 – 2024

► FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (Régime de sortie, évacuation cyclonique, droit à l'image...)

NOM : **Prénom :** **Collège d'origine :**

A l'attention des parents et responsables légaux des élèves

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant au collège, nous vous remercions de prendre contact directement avec le collège (CPE ou Principal Adjoint ou Principale).

Pièces à fournir :

- Fiche de renseignements.
- La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES** (régime de sortie...).
- 4 photos d'identité récentes.
- Bulletins trimestriels 2022-2023** (minimum 2^{ème} / 3^{ème} trimestre).
- PHOTOCOPIES** de :
 - 2 factures récentes (téléphone, eau, électricité), **présenter les originaux.**
 - Du **livret de famille toutes les pages** (parents & enfants).
 - Photocopie du jugement de divorce s'il y a lieu.
 - Photocopie des **pages VACCINATIONS du carnet de santé.**
- Certificat de radiation** (Exeat).
- Fiche d'inscription à la DEMI-PENSION.
- 5 euros pour l'inscription à l'année au Foyer Socio-Educatif (FSE). Les élèves désirant adhérer à l'Association Sportive (AS) s'acquittent d'une cotisation à la rentrée.
- 10 euros pour l'achat de deux tee-shirts qui seront utilisés en cours de sport et qui restent la propriété de l'élève (**A régler de préférence par chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège Simon Lucas**).
- RIB (Relevé d'Identité Bancaire) :** pour les externes, **RIB du responsable légal.** Pour les DP : **RIB du responsable légal qui paie les frais de scolarité.**

Important :

- Les manuels scolaires sont prêtés aux familles. Ils doivent être ***OBLIGATOIREMENT* couverts**. En cas de non-restitution des manuels en fin d'année, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 15/02/2018 une somme forfaitaire par manuel sera facturée à la famille et l'enfant ne sera réinscrit qu'après règlement de la somme demandée.
- La fiche de renseignements est obligatoirement remplie et signée par le responsable légal de l'enfant.

Attention ! Aucune photocopie ne sera faite au collège / Aucune inscription ne sera acceptée en cas de dossier incomplet.

Collège SIMON LUCAS
INSCRIPTION NOUVEAUX ELEVES /
année 2023 - 2024

REGIME de SORTIE
(Un seul choix possible)

NOM : **Prénom :** **Niveau de Classe :**

A lire avant de faire votre choix et d'apposer votre signature :

1/ Votre signature engage votre responsabilité. Si vous autorisez votre enfant à sortir du collège, celui-ci est considéré comme rendu à sa famille.

2/ Pour les élèves qui ont un carnet « rouge » : votre enfant n'est pas autorisé à entrer plus tard sauf accompagné lors de son arrivée. **Un départ anticipé est possible uniquement si un responsable légal (ou une personne mandatée) vient chercher l'enfant au collège. L'adulte doit signer une prise en charge à la vie scolaire.**

3/ Si votre enfant a un carnet « bleu » : Un départ avant la **demi-Pension** est possible uniquement si un responsable légal (ou un tiers mandaté) vient chercher l'enfant au collège. **L'adulte doit signer une prise en charge à la vie scolaire.**

► **CAS N° 1 / je choisis pour mon enfant le régime EXTERNE LIBRE / (CARNET MAUVE)**

Je demande que mon enfant tous les jours et en cas d'absence de professeur,

→ **entre au collège pour sa 1^{ère} heure de cours le matin et l'après-midi.**

→ **quitte le collège en fin de demi-journée, après le dernier cours le matin et l'après-midi .**

► **CAS N° 2**

je choisis pour mon enfant le régime DEMI-PENSIONNAIRE LIBRE (CARNET BLEU)

Je demande que mon enfant,

→ **quitte l'établissement après le repas s'il n'a pas de cours l'après-midi.**

→ **En cas d'absence de professeur, entre au collège pour sa 1^{ère} heure de cours et qu'il sorte après son dernier cours de l'après-midi.**

► **CAS N° 3/ je choisis pour mon enfant le régime SURVEILLE / (CARNET ROUGE)**

Je demande que mon enfant,

→ **arrive au collège à 7h50 avec le BUS de TRANSPORT SCOLAIRE :**

JE LE DEPOSERAI MOI-MEME TOUS LES JOURS :

→ **quitte le collège à 16h30 Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi. Le Mercredi à 12h00.**

Signature du responsable légal
(Père, mère, autre responsable légal) :

**Collège SIMON LUCAS
INSCRIPTION NOUVEAUX
ELEVES / année 2023 - 2024**

NOM : **Prénom :** **Niveau de Classe :**

EVACUATION CYCLONIQUE-FORTES PLUIES

En cas d'alerte dans la journée, le collège procède à l'évacuation des élèves. Si cela se produit :

1/ Je viendrai chercher mon enfant au collège ou une tierce personne
Mme-M.....(nom de la personne mandatée) s'en chargera

2/ Mon enfant rentrera à mon domicile avec le service de **transport scolaire**
Nom du point de ramassage scolaire :

3/ Mon enfant rentrera à pied à mon domicile (il n'y a pas de radier à franchir)

Signature du responsable légal
(père, mère, autre responsable légal):

DROIT à L'IMAGE / AUTORISATION PARENTALE
Diffusion de photos de votre enfant sur internet (cf. article 9 du code civil)

Dans le cadre de différents projets pédagogiques, l'équipe éducative peut être amenée à utiliser des photos des élèves du collège, parmi lesquels peut être présent votre enfant. Celles-ci sont prises dans le cadre de différentes activités pédagogiques menées au collège (travaux disciplinaires, clubs, atelier, UNSS, sorties et séjours pédagogiques...)

Nous soussignés,

Madame (NOM, Prénom) Mère représentante légale
Monsieur (NOM, Prénom) Père représentant légal

autorisons n'autorisons pas

Le collège Simon Lucas est autorisé à prendre et utiliser à titre gratuit des photographies de notre enfant

NOM, Prénom de l'élève : de la classe de :

Pour publication sur les supports pédagogiques internes, le site Internet du collège ou tout autre support.
Nous avons bien noté que nous disposons d'un droit d'opposition, d'accès, de modification et de suppression des données concernant notre enfant (article 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978).

Date : / / 2023

Signature de la mère ou de la représentante légale :

Signature du père ou du représentant légal :